

L'EXPOSITION DES VERRERIES ET DES SOUVENIRS DES VERRIERS DE L'ARIEGE

Docteur Jean CABANAC.

Tout naturellement, les promoteurs de la réunion des descendants des verriers de l'Ariège pensèrent qu'une exposition des reliques conservées dans les familles devait figurer au programme.

Mais il fallait pour cela réunir un certain nombre de conditions :

Désigner des responsables, trouver des locaux, du matériel et enfin et surtout réunir les objets.

La gentillesse de la municipalité du Mas-d'Azil et de ses habitants permit de combler rapidement les questions de lieu et de matériel. La salle d'attente lambrisée du dispensaire, avec ses boiseries cirées fut mise à notre disposition et constitua un cadre presque somptueux, véritable salle de musée. Les présentoirs gracieusement prêtés par M. Roland Eychenne, s'harmonisèrent avec ce cadre et mirent en valeur les objets exposés.

L'essentiel, évidemment, fut le lot de verreries. Quelques documents et objets historiques permirent d'introduire une note de variété.

Nombreuses furent les personnes et les familles qui affrontèrent les risques de nous confier ces verres souvent fragiles et sentimentalement précieux.

Au total 250 pièces nous furent confiées.

Mention spéciale doit être faite de l'importante contribution de cent pièces de verrerie et d'opaline de M. Gustave de Robert.

Certains de ces objets étaient très usuels : bouteilles, verres à boire, flacons divers ; l'utilisation des fougères du pays comme source de potasse se traduisait par leur teinte vert foncé.

La fabrication artisanale parfois assez grossière, se traduisait par la présence de bulles, la teinte fumée. Pour éclaircir celle-ci, l'utilisation de manganèse, quelques fois en excès, teintait en violacé certains verres.

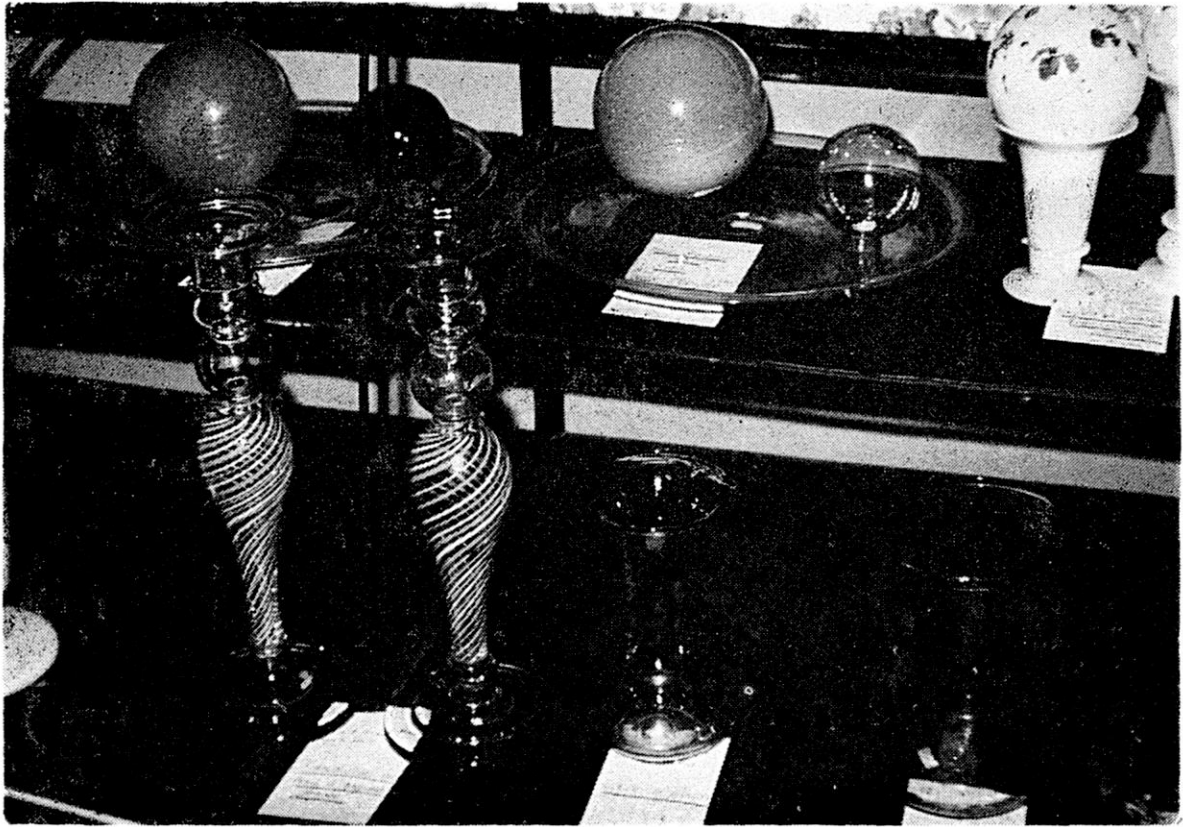
Une série de verres de cristal très pur, d'allure très moderne, montrait cependant que les verriers de l'Ariège ne fabriquaient pas que des objets usuels et vulgaires.

Tous portaient l'ombilication caractéristique des objets soufflés.

De très grosses pièces, comme des cloches à melon pesant plusieurs kilogs, nécessitaient sans doute à côté d'habileté, une vigueur certaine et même peu commune, pour être manipulées au bout de la canne de souffleur déjà assez lourde, comme celle qui nous avait été prêtée par M. Claude Martin.

De belles coupes en opaline (ou verre de riz), ornées de motifs en verre coloré, montraient que nos ancêtres maîtrisaient parfaitement leur art.

Des vases et boules de très grande taille dans la même matière inspirent les mêmes réflexions.



Certains objets attirent l'attention : la bouteille attrape-mouches, aujourd'hui disparue du commerce, intrigua les jeunes visiteurs ; le tire-lait, permettant à la nourrice de se traire elle-même, le peson de quenouille, prêté par M^{me} Miche, ne furent identifiés par personne.

L'élégance hellénique d'un grand vase à fleurs, les verres colorés en or, en vert, ou les flacons de verre bleu, comme ceux prêtés par Mlle Fauré, certaines pièces très ouvragées, comme les chandeliers à pied torsadé de M. et M^{me} Robert Planchon ; l'abreuvoir d'oiseau de M^{me} Paul de Robert, retinrent l'attention des visiteurs.

A côté de toutes ces richesses qu'on ne saurait énumérer figuraient l'épée de gentilhomme verrier des de Robert-Garils (avec la célèbre devise gravée sur sa lame : « *Si fortune me tourmente le espérance me contente* », le sabre « *donné par le Roy* » avec une canne d'officier apportés par M. des Robert, la canne de souffleur, des pountils sorte de pincettes, une paire de ciseaux de verriers, prêtés par M. Francis de Robert, un boulet de canon du siège du Mas-d'Azil, pesant près de vingt kilos, conservé chez les descendants des de Verbizier.

Des documents iconographiques, comme le « Jugement du Roy », envoyant à l'échaffaud ou aux galères une liste (hélas fort longue) de nos ancêtres, une photocopie des registres du bagne de Toulon où l'on peut lire les noms des de Grenier, enfin des portraits conservés dans les familles des Robert illustraient les murs.

Pour la plupart des objets de verre leurs propriétaires avaient pu nous préciser la date approximative de leur fabrication : fin du XVIII^e siècle ; et le lieu verrerie de Pointis surtout, comme les burettes à anse ronde (celles des Moussans avaient une anse carrée), d'autres venaient de Porteteny ou de La Bourdette.

Pour terminer cette longue énumération, quoique très incomplète, disons que d'après les réflexions et propos de très nombreux visiteurs beaucoup nous ont avoué détenir des souvenirs analogues ou différents mais avoir reculé devant les risques de leur transfert. C'est dommage ! Peut-être une plus grande insistance aurait-elle pu triompher de ces scrupules. En tous cas pour l'avenir, on peut leur dire qu'aucune des pièces prêtées n'a eu à souffrir et toutes furent restituées en parfait état à leur propriétaire.

(Je tiens à la disposition de ceux qui m'en feraient la demande des précisions sur les objets exposés... et je serais reconnaissant à ceux qui détiennent des souvenirs des familles des verriers de m'en communiquer la liste et la description sommaire, en vue de la constitution d'un fichier susceptible d'inspirer un travail historique et technique sur la question. Docteur Cabanac, le Belin, 38410 Saint-Martin-d'Uriage.)

CANTIQUES DES VERRIERS

A la fin de la visite de la grotte du Mas-d'Azil, lecture a été faite de la prière suivante que l'on pense avoir été composée par Jean de Robert-Monner, et qui était chantée par les verriers avant la reprise du travail.

Source de lumière et de vie
Mon Dieu, mon Seigneur et mon Roi
J'implore ta grâce infinie
Dès le matin exauce-moi.

Pardonne-moi, par ta clémence
Tous les péchés que j'ai commis,
En m'imputant l'obéissance
De mon Rédempteur, ton cher Fils.

Enseigne-moi ce qu'il faut faire
Pour plaire à tes yeux dans ce jour,
Que ton divin esprit m'éclaire
Et m'enflamme de ton amour.

Je vais maintenant entreprendre
Le travail de ma vocation ;
Père Eternel, daigne répandre
Sur moi ta bénédiction.

Fais que dans mon travail, je pense
A ta grandeur, à mon néant,
A mes péchés, à ta vengeance,
A ma fin, à ton jugement.

Qu'en travaillant il me souviene
Que je suis toujours sous tes yeux,
Afin qu'avec soin je m'abstienne
De tout ce qui t'est odieux.

Ne permets pas que l'indigence
Me jette dans le désespoir,
Ni qu'une trop grande abondance
Me fasse oublier mon devoir.

Que je t'aime comme mon Père
Et que jamais l'amour du gain
Ne me fasse tromper mon frère
Ou faire tort à mon prochain.

Garantis-moi de toute envie
Et fais que, content de mon sort
Sur ta Loi je règle ma vie
Et je me prépare à la mort.